

**MASTER 1 MENTION DROIT PUBLIC
CONVOCATION**

EPREUVES ORALES

Examens de délestage de mars 2019 du C.A.V.E.J.

Ce délestage concerne le 1^{er} semestre. L'étudiant peut présenter les matières de son choix ou ne se présenter qu'en juin.

Seuls les étudiants inscrits administrativement à l'université et pédagogiquement au Centre Audiovisuel d'Etudes Juridiques pourront se présenter à l'examen.

Aucun changement de jury ne sera accepté. L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées. **Les étudiants sont invités à se présenter dès le début des horaires de convocation pour s'inscrire sur des listes de présence sous peine de ne pas être interrogés. Les oraux ne sont pas publics.**

**Les oraux se déroulent au Centre Rene Cassin, 17 rue Saint-Hippolyte, 75013 Paris
(M°Gobelins ou Glacière)**

Pièce d'identité et carte d'étudiant à présenter à l'entrée

Aucun document n'est autorisé

DROIT PUBLIC ECONOMIQUE (oral) :

Lundi 04/03/2019 à 9h : noms de A à I Salle 6

Lundi 04/03/2019 à 13h30 : noms de J à Z Salle 6

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (oral) :

Mardi 05/03/2019 à 9h : noms de A à I Salle 6

Mardi 05/03/2019 à 13h30 : noms de J à Z Salle 6

DROIT FISCAL II (oral) :

Mardi 05/03/2019 à 14h : noms de A à I Salle 7

Jeudi 07/03/2019 à 14h : noms de J à Z Salle 7